

Rejoignez le GIN SEP

Qu'est-ce que le GIN SEP ?

Le GIN SEP est un des quatre Groupes Initiatives Nationaux* composés d'acteurs APF France handicap. Il réunit des personnes concernées par la sclérose en plaques.

Le GIN SEP est un espace d'échanges, de concertation, de réflexions, d'information et de mutualisation sur des thématiques, des problématiques et des enjeux partagés par ses membres.

Le GIN SEP est le reflet des questionnements prioritaires abordés par les adhérents de l'association, concernant la sclérose en plaques.

Le GIN SEP est appelé à traduire les sujets que les personnes en situation de handicap souhaitent aborder plus particulièrement dans le contexte d'une société qui évolue vers l'inclusion.

Extrait du Repère n°4 sur les groupes initiatives

* GIN Ile aux projets / GIN DEC difficulté d'élocution et de communication / GIN handicap et prison

Le GINSEP a été créé en 2006. Il a notamment porté le développement des Ecoles de la SEP et les démarches d'accompagnement par les pairs : patient expert, éducation thérapeutique du patient....

Le GINSEP va être renouvelé pour la période 2020 / 2022.

Vous êtes acteur APF France handicap (adhérent, bénévole, salarié) et concerné par la sclérose en plaques, vous pouvez poser votre candidature pour rejoindre le GINSEP.

Le GINSEP des thématiques possibles

A partir des idées exprimés par des adhérents, le GINSEP a déjà identifié quelques thèmes qui pourraient être abordés au cours des trois années à venir :

- Handicaps invisibles : comment construire une relation respectueuse et équilibrée avec son médecin, sa MDPH, sur son lieu de travail ?
- Le parcours de vie avec une maladie évolutive
- Les suites de l'Ecole de la SEP

Ce sont des pistes, le choix des thématiques sera fait avec les nouveaux membres.

Le GIN SEP un mode de fonctionnement adapté

Pour permettre la participation de chacun, le GINSEP propose de travailler sous deux modes :

- 2 rencontres de 2 jours à Paris par an
- 1 téléréunion par mois

Ce sont des pistes, le choix du mode de fonctionnement sera fait avec les nouveaux membres.

Adresser votre candidature par mail avant le 16 octobre 2020 :

- à developpement.associatif@apf.asso.fr, en précisant votre motivation et votre implication au sein de l'association APF France handicap
- et en copie à la délégation de votre département, à l'adresse : dd.XX@apf.asso.fr, exemple pour le Nord : dd.59@apf.asso.fr